

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de me donner avis de cette question. Je crains cependant de n'avoir pas eu le temps de préparer ma réponse. J'aimerais l'étudier d'un point de vue légal, car il est évident que je dois d'abord obtenir tous les détails avant d'y répondre.

* * *

LES GRAINS

LE COLZA—LA QUESTION DE LA TENEUR EN ACIDE ÉRUCIQUE

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre responsable de la Commission canadienne du blé. En raison de l'ordre stop passé à l'égard de la livraison des variétés de colza de faible teneur en acide érucique, quelle est parmi ces variétés celle qu'on avait destinée à la promotion de cette graine; le ministre peut-il nous dire la raison de cette mesure et la date où les livraisons normales reprendront?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Oui, monsieur l'Orateur. La Commission canadienne du blé a répondu à la demande de l'industrie et de l'Association canadienne des producteurs de colza qui soutenaient que les livraisons de colza à faible teneur en acide érucique, faites au début de cette année, étaient excessives par rapport à celles des derniers mois de l'année écoulée et pouvaient créer des difficultés lors de l'utilisation de la graine pour la production de l'huile, de différentes qualités d'huile, et qu'il serait bien plus avantageux de maintenir un niveau stable de livraison pour cette céréale. Elle a donc provisoirement réduit le quota de ce type de colza, bien que n'éprouvant aucune difficulté à assurer que pendant l'année-récolte, ce quota permettra finalement de prendre en charge la totalité de la récolte de colza à faible teneur en acide érucique.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA SURTAXE AMÉRICAINE À L'IMPORTATION—LE CRÉDIT AUX PETITS COMMERÇANTS ET AUX AGRICULTEURS

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre suppléant. Comme il paraît que la surtaxe américaine à l'importation ne sera pas supprimée pour le Canada, le gouvernement envisage-t-il de demander à nos institutions financières d'accorder du crédit aux firmes qui sont touchées, et surtout aux petites entreprises et aux cultivateurs?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de sa suggestion. Elle est raisonnable et nous ne manquerons certainement pas de l'encourager.

[M. Mather.]

• (12.20 p.m.)

LE PÉTROLE

LE PROJET DE PIPE-LINE TRANSALASKIEN—LES INSTANCES DU CANADA AUPRÈS DES AUTORITÉS AMÉRICAINES

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): J'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures au sujet de la lettre qu'il a envoyée au secrétaire d'État des États-Unis, et à laquelle il a joint un exemplaire du rapport du comité spécial de l'environnement. Le ministre pourrait-il nous dire s'il a reçu une réponse de son homologue américain? Pourrait-il nous dire quelle en était la nature, ou même, étant donné le caractère extrêmement urgent de l'affaire, obtenir la permission de déposer cette réponse?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas reçu de réponse. J'ai donné suite aux communications que j'avais eues avec le secrétaire d'État, et il m'a donné l'assurance que nos recommandations, et plus particulièrement celles qui concernent le détroit Juan de Fuca, étaient à l'étude. Bien entendu, on n'a pas encore pris de décision, étant donné que même la question du pipe-line transalaskien est encore en suspens. Je le répète, je crois avoir fait tout ce qui était en mon pouvoir. Je n'ai pas d'autres documents.

M. l'Orateur: La Chambre pourrait peut-être permettre au député de Fraser Valley-Ouest de poser une question supplémentaire. La période des questions est terminée depuis quelques instants, mais je pense que la Chambre voudra bien que je la prolonge un peu étant donné le temps consacré à une question de Règlement très intéressante. Je donne maintenant la parole au député de Fraser Valley-Ouest pour une question supplémentaire.

* * *

LES FRUITS

LA DEMANDE D'AIDE DES POMICULTEURS CANADIENS—LA QUESTION DU DUMPING DES PRODUITS AGRICOLES

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Peut-être pourrais-je faire de mon supplice une question qui se rapporte à celle qu'a posée le député de Winnipeg-Nord-Centre au ministre de l'Industrie et du Commerce ou qui s'adresse à quiconque pourrait répondre pour le ministre de l'Agriculture. Vu les difficultés de la pomiculture canadienne en raison de la surtaxe américaine et aussi de la mauvaise récolte cette année, le gouvernement a-t-il pris une décision au sujet de la demande des producteurs de la Colombie-Britannique d'une aide de \$66,000 à l'exportation au même titre que celle qu'on veut accorder aux industries aux termes du bill C-262?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je devrai me renseigner si cette tâche m'incombe. Comme le député le sait, la transformation des pommes figurera dans le bill dont le comité est présentement saisi. J'étudierai les autres aspects de la question et répondrai le plus tôt possible.